

**COMMUNE DE BOISSY  
FRESNOY  
Canton de NANTEUIL LE  
HAUDOUIIN  
Arrondissement de SENLIS**

**Délibération n° 2025-13  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du jeudi 10 avril 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie le **jeudi 10 avril à 20 heures**, sous la présidence, de Madame BAHU Martine, Maire

Etaient présents : Mme BAHU Martine, M. LOURY Mathieu, Mme BEAUCHAMP Elodie, M. BOULIOL Jean-François, M. CORNET Jean-Michel, M. DECARNELLE Alain, M. QUIGNON Samuel, M. SIMAR Hervé, M. DORMOY Jérôme

Était absent :

M. LISEK Jérôme, Mme PARIS Mélanie pouvoir M. LOURY Mathieu, M. POSTEL Bertrand, M. AVERLANT Laurent pouvoir M. DORMOY Jérôme, M. COCHARD Philippe pouvoir M. BOULIOL Jean-François, Mme CALAS Alexandra pouvoir M. QUIGNON Samuel

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance :

**Monsieur BOULIOL Jean-François** est désigné pour remplir les fonctions.

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de procuration	Nombre de votants	Date de convocation
15	9	4	13	Le 01/04/2025

**OBJET : Vote du budget assainissement 2025**

Après la présentation aux élus, Madame le Maire invite le Conseil Municipal à se reporter à la documentation qui leur a été transmise à savoir :

- Une note de présentation synthétique
- Un extrait du budget détaillant les dépenses et recettes d'exploitation et d'investissement.

Il est proposé au Conseil d'Administration, d'approuver le budget primitif assainissement 2025 dont l'équilibre général se présente comme suit : Le budget tient compte du résultat constaté au compte administratif.

	Recettes en €	Dépenses en €
<b>Section d'exploitation</b>	<b>120 259,78 € (dont 92 189,18 € de résultat d'exploitation reporté)</b>	<b>120 259,78 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>352 372,01 € (dont 160 576,23 € de résultat d'investissement reporté)</b>	<b>352 372,01 €</b>
<b>Total</b>	<b>472 631,79 €</b>	<b>472 631,79 €</b>

Après avoir pris connaissance du budget primitif 2025 et de la note de présentation y afférente, le Conseil Municipal, approuve, à **13 voix pour**, le budget primitif 2025 arrêté en section d'exploitation dépense à **120 259,78 €** et en recettes à **120 259,78 €** et en section d'investissement dépenses à **352 372,01 €** et à **352 372,01 €** en recettes.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre Les membres présents  
Pour extrait certifié conforme,  
Le 14 avril 2025  
Le Maire, BAHU Martine

